

COMPTE RENDU REUNIONS DE BASSIN CPE - 2016-2017

BASSIN : GIEN-PITHIVIERS-MONTARGIS

Date : jeudi 26/01/2017 au collège Robert SCHUMAN à Amilly

Réunion n°: 2

Rédigé par : Angélique DANIELOU

Taux de participation : 51 %

Relevé de conclusions

<p>Ordre du jour matin:</p> <p>Vie collégienne – vie lycéenne</p> <p><i>Comment le CPE peut favoriser l'engagement des élèves dans le développement d'une démocratie collégienne et lycéenne renouvelées ?</i></p>	<p>Les éléments à retenir :</p> <p>Présentation des nouveaux textes officiels</p> <p>Circulaire du 7/12/2016 concernant les attributions, composition et fonctionnement du conseil de la vie collégienne</p> <p><input type="checkbox"/> Enjeu</p> <p>Mobiliser effectivement la communauté éducative autour d'une instance citoyenne et instituer un nouveau rôle des élèves dans la vie de leur établissement en développant des compétences sociales d'une manière qui leur soit explicite.</p> <p><input type="checkbox"/> Les attributions</p> <p>Le CVC est instance de dialogue et d'échanges entre élèves et entre élèves et les membres de la communauté éducative.</p> <p><input type="checkbox"/> La composition, le fonctionnement et son rayonnement au sein de l'établissement</p> <p>La circulaire autorise une certaine souplesse dans la composition et le fonctionnement des CVC ce qui permet de tenir compte des caractéristiques de l'établissement et de l'adapter à son contexte.</p>	<p>Intervenant (s) :</p> <p>M. DISSON, DAVL</p>
---	---	---

	<p>Circulaire du 9/09/2016 concernant la vie lycéenne – Pour un acte II de la vie lycéenne</p> <p>Elle vise à rappeler le cadre réglementaire et à détailler les mesures destinées à favoriser le développement effectif de la vie lycéenne sur le terrain :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. en appréciant la réalité lycéenne dans chaque établissement (application en ligne et questionnaire permettant d’enregistrer les résultats aux élections ainsi que le dynamisme de la vie lycéenne...) ; 2. en partageant les expériences de terrain qui ont démontré leur efficacité (assurer le bon fonctionnement des instances de la vie de la démocratie lycéenne ; encourager et valoriser l’engagement des élèves ; 3. Une charte des droits des lycéens, élaborée par le CNVL, est remise à chaque rentrée à chaque élève 4. Tous les lycées doivent être dotés d’une MDL qui se substitue au FSE ; 5. Des moyens financiers et humains plus importants pour accompagner la vie lycéenne ; 6. le développement des médias lycéens. 	
<p>Ordre du jour après-midi</p> <p>Travail en groupe : dynamiser la liaison collège/lycée</p>	<p>Les éléments à retenir :</p> <p>Poursuite des travaux initiés l’an dernier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ réalisation d’une fiche liaison 3ème/2nde à l’instar de celle existante sur le bassin de Gien ○ Relance ou poursuite des interventions d’élèves de seconde et de première des lycées d’accueil et issus des collèges concernés en direction des élèves de troisième. 	<p>Intervenant (s) :</p> <p>A. DANIELOU, CPE (45)</p>

Annexes : *(liste des pièces jointes)*

Mutualisation : (fiches actions diffusées sur site CPE à joindre au compte rendu)

- Production fiche(s) action (s) :
- Thèmes :

Perspectives prochaine Réunion :

- Nombre :